

➤ Examen professionnel fédéral de «Spécialiste du service de pistes et de sauvetage»

Prochain examen en avril 2012

But	Brevet fédéral de «Spécialiste du service de pistes et de sauvetage»
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none">– Personnes ayant suivi avec succès le cours central C– Age minimum: 22 ans– 4 ans d'expérience professionnelle au service de pistes et de sauvetage (ou brevet de guide de montagne)
Participants	Minimum: 9 / maximum: 32 Au minimum 3 participants par langue officielle.
Examen	L'examen est scindé en trois parties (pratique, écrite, orale).
Direction	Remontées Mécaniques Suisses, Dählhölzliweg 12, 3000 Berne 6 Téléphone 031 359 23 18, info@seilbahnen.org
Coût	2500.– fr. + 40.– fr. pour le brevet fédéral